



VILLE D'ORGELET  
(Jura)

Orgelet, le 26 juin 2020

Monsieur le Maire  
à  
Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Municipaux

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu **en mairie** le

**Jeudi 02 juillet 2020, à 19 heures 00.**

**Avec présence du public limitée à 2 personnes  
par inscription préalable au secrétariat de Mairie**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Jean-Paul DUTHION



## ORDRE DU JOUR

- ADMINISTRATION GENERALE :
  - 1) Tirage au sort des jurés d'Assises ;
  - 2) Opération cartes Avantages Jeunes ;
  - 3) Point sur les manifestations estivales ;
  - 4) Délégations au Maire pour solliciter l'octroi de subventions auprès du Conseil Départemental, pour la négociation d'une vente de terrain à l'amiable, pour le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme le cas échéant pour les travaux de requalification des espaces publics dans le cadre du SAUC, pour établir le cas échéant des conventions précaires d'occupation de locaux dans le bâtiment Richard et fixer le tarif de ces locations temporaires ;
  
- FINANCES :
  - 5) Fixation des taux d'imposition de l'année 2020 ;
  - 6) Budgets primitifs 2020 (budget général, budget eau, budget bureaux, budget lotissements) ;
  - 7) Admission en non valeur sur le budget EAU ;
  - 8) Indemnité de confection du budget du Trésorier ;
  - 9) Frais de mission pour les représentants de la Commune lors des réunions organisées par l'association Cités de Caractère de Bourgogne Franche-Comté ;
  - 10) Encaissement d'un chèque et acceptation d'un virement ;

- FONCIER :
  - 11) Convention avec le SIDEC du JURA pour une servitude de passage des réseaux secs sur une parcelle appartenant à la Commune au hameau de Merlia ;
  - 12) Convention de mise à disposition de l'ancienne discothèque avec l'Etablissement Public Foncier du Doubs ;
  - 13) Demande de modification de surfaces soumises à un fermage : mandat au Maire ;
  - 14) Revitalisation du bourg centre : définition des besoins pour le tiers lieu et pour la réhabilitation du Brillat suite aux demandes des architectes et mandat au Maire pour une négociation amiable ;
  
- PERSONNEL :
  - 15) Création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif à temps complet au 1<sup>er</sup> août 2020 ;
  - 16) Syndicat de production d'eau de la Région de Vouglans : demande de mise à disposition d'un Adjoint Administratif pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2020 ;
  
- 17) Questions diverses.